

Journal des Voyages

ET DES AVENTURES DE TERRE ET DE MER

N° 393. – Prix : 15 centimes. – JOURNAL HEBDOMADAIRE – Bureaux : 7, rue du Croissant

Abonnements. – Paris. 8 fr. – Départements. 10 fr. – Étranger. 12 fr. – Dimanche 17 Janvier 1885

Textes. – Sept ans au pays de la morue. – Deux mille lieues à travers l'Amérique du Sud (suite). – Le chemin de fer canadien du Pacifique. – Le tour de France d'un petit Parisien : L'honneur d'un père (suite). – L'Oasis (fin). – Chronique des voyages et de la géographie.

ILLUSTRATIONS. – Sept ans au pays de la morue : en traîneau à voile. – Deux mille lieues à travers l'Amérique du Sud : Comme un homme de pierre sous la pluie. – Accroché à son doigt un petit serpent écarlate. – Le chemin de fer canadien du Pacifique (quatre gravures). – Le tour de France d'un petit Parisien. L'émir Abd-el-Kader fut enfermé ici.

SEPT ANS AU PAYS DE LA MORUE

Par GEORGES DE SAINT-CYBARS.



SEPT ANS AU PAYS DE LA MORUE. – En traîneau à voile (page 36, col. 3.)

SEPT ANS

AU PAYS DE LA MORUE

CHAPITRE PREMIER

Départ de Cherbourg pour les îles Saint-Pierre et Miquelon. – Les brouillards de l'Atlantique. – Sauvés par une baleine. – Arrivée du *Lynx* à Saint-Pierre.

Dans la matinée du 24 janvier 187.., le docteur Georges V... se promenait sur le quai désert de Cherbourg, où, depuis la veille, régnait une violente tempête. Le ciel était bas et gris ; le vent, qui soufflait par rafales, soulevait la mer en montagnes ; la grande digue de Napoléon disparaissait par instants sous les lames énormes qui se brisaient à ses pieds ; dans le port, les vaisseaux ballottés par une forte houle, chassaient sur leurs ancres. Notre promeneur solitaire, dont une pluie fine et froide fouettait le visage, tout en pénétrant ses vêtements, semblait prendre plaisir à considérer ce tumulte des éléments ; il ne s'interrompait dans sa marche que pour examiner, de temps à autre, une baleinière faisant force de rames vers la ville. Aussitôt l'accostage de l'embarcation, un lieutenant de vaisseau sautait à terre pour s'éloigner rapidement ; mais cet officier, en croisant au passage le docteur, s'arrêta court.

– Crebleu ! C'est bien Georges ! s'écria-t-il.

– Lui-même, mon brave Th..., dit le médecin en lui ouvrant ses bras.

Le lieutenant de vaisseau et l'ex-chirurgien de la marine qui venaient de se reconnaître d'une façon aussi inattendue, avaient fait ensemble leurs premières armes dans les mers de la Chine ; pendant dix années consécutives, ils s'étaient toujours retrouvés, soit à Sanghaï et à Fou-Tcheou, soit dans les ports de Formose et du Japon, et partout ils avaient vécu de cette existence quasi-fraternelle que mènent d'habitude, loin de la mère-patrie, nos officiers de marine.

– Voilà bien des années que nous ne nous sommes vus, dit le lieutenant de vaisseau, et je ne m'attendais certes pas à te rencontrer ici ; tout dernièrement un ami commun m'avait appris ton départ de la marine.

– C'est exact, j'exerce actuellement la médecine dans les environs de Montpellier.

– Es-tu satisfait, au moins ?

– J'aurais tort de me plaindre de mon changement de position.

– Alors, à quel heureux hasard dois-je ta rencontre ?

– Le besoin de revoir la mer.

– La belle histoire ! dit en riant Th..., et la Méditerranée ? Elle n'existe donc plus ?

– Je la connais trop, j'ai voulu voir la Manche.

– En hiver ? Et par ce temps de chien ? Tu dois me cacher quelque chose Je le saurai, car nous déjeunons ensemble à l'Hôtel de la marine, et, à onze heures juste.

Sur ces mots, le lieutenant s'éloigna pour aller remplir sa mission, tandis que, de son côté, le docteur regagnait la ville, en longeant les quais.

Pendant toute la durée du déjeuner, les deux amis parlèrent longuement des temps passés ; mais, pressé de questions au sujet de sa présence à Cherbourg, surtout à cette époque de l'année, le docteur finit par avouer qu'il ne se l'expliquait pas lui-même. Il avait cédé à un besoin irrésistible de revoir la mer, le mouvement des flots, le bruit des vagues, les horizons infinis, etc., etc.

– Tu as la nostalgie de la mer, dit l'officier.

– La nostalgie de la mer ! s'écria le médecin.

– Eh oui ! Si les Anglais ont le spleen et sortent de chez eux pour se tuer dans les Alpes ; si nos émigrants, après quelques années de séjour aux colonies, sont pris par le mal du pays et abandonnent tout pour revenir en France ; nous autres marins, nous avons la nostalgie de la mer ; mon cher docteur, le médecin, chez toi, est doublé d'un vrai marin, tu es condamné à reprendre quelque jour, dans un avenir prochain, peut-être, la navigation.

– Tu pourrais bien dire la vérité.

– Tu le reconnais. Eh bien, je t'engage à profiter de l'occasion : Je m'embarque dans les premiers jours du mois pour les îles Saint-Pierre et Miquelon où je vais prendre le commandement de la goélette de l'État chargée de la surveillance de la pêche à la morue ; sois des nôtres. Là-bas, au milieu des pêcheurs et des marins, tu rentreras dans ton existence d'autrefois, et tu as, de plus, l'assurance de faire une fortune rapide. Les circonstances te sont singulièrement favorables : le seul médecin civil de ces îles est forcé par la maladie de rentrer en France.

– En supposant que je puisse décider ma femme à quitter son pays, tu ne t'imagines pas que nous nous exilions sur ces rochers couverts de glace, habités par quelques misérables pêcheurs.

– Voilà bien une erreur, malheureusement trop répandue : de toutes nos colonies, ces petites îles sont les seules possessions qui ne coûtent rien à la France. Saint-Pierre possède une nombreuse population qui s'accroît chaque jour, son activité commerciale est très grande et ses habitants loin d'être comme on se l'imagine, de pauvres pêcheurs aux manières rudes et grossières, sans éducation, sont pour la plupart des gens de bonne compagnie : je fréquente depuis quelques années ces parages et je n'ai pas cessé d'y constater un mouvement de prospérité continu. D'ailleurs, renseigne-toi et tu pourras acquérir la conviction qu'il y a plus d'avenir à Saint-Pierre que dans nos autres colonies pour tous les hommes actifs et intelligents.

– Quelle est la population de la ville ?

– Saint-Pierre, dont la population flottante atteint le chiffre de quinze mille âmes pendant la saison de la pêche, ne compte pas moi de cinq mille résidents.

– Tout cela me donne à réfléchir ; je retourne dès ce soir même à Montpellier ; peut-être viendrai-je prendre passage à bord de ton navire.

Le 13 février, le *Lynx* quittait le port de Cherbourg ayant à son bord comme passagers le docteur Georges V. et sa femme ; l'avisé se rendait aux îles Saint-Pierre et Miquelon, précédant de deux mois le départ des navires banquais de nos divers ports de la Manche. Aussitôt son entrée dans l'océan Atlantique, le *Lynx* fut enveloppé de brouillards épais ; la nuit on avançait lentement et en sifflant continuellement afin d'éviter toute collision. Après quinze jours d'une pareille navigation, si pénible pour l'équipage appelé à redoubler de vigilance et de précautions, les officiers pensaient être encore assez loin des bas-fonds dénonçant l'approche de la *Grande-Terre* ; d'ailleurs, on n'avait rencontré jusqu'alors aucune de ces innombrables bandes d'oiseaux qui voltigent au-dessus des bancs de Terre-Neuve. Aussi, lorsqu'un des vieux timoniers du bord, ancien pêcheur de ces parages, prétendit qu'on traversait le *grand banc de Terre-Neuve*, il ne fit qu'exciter les rires ; mais dans la nuit même, les brouillards se dissipèrent pendant quelques heures, le ciel se montra avec les étoiles ; il fut alors possible de faire quelques observations astronomiques, et on constata que le navire faisait fausse route : l'avisé avait coupé la pointe nord du banc de Terre-Neuve et s'éloignait des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Pendant que l'avisé reprenait sa vraie route la vigie signala un feu tribord avant. C'était un navire qui arrivait avec une vitesse de dix nœuds sur le *Lynx*. Les deux bâtiments n'avaient pu s'apercevoir à cause des brumes qu'alors que le danger était inévitable : cinquante mètres à peine les séparaient ! Toute manœuvre de sauvetage devenait impossible. Dans cette circonstance désespérée, les deux équipages trouvèrent la force de tenter un suprême effort ; déjà les navires obéissant à la barre, déviaient de leur direction première de manière à se raser les flancs, en passant bord à bord, lorsque les hommes du *Lynx* virent avec épouvante les feux du second bateau monter dans l'air et disparaître subitement, en même on entendit quelques cris déchirants, la mer se souleva en bouillonnant tout autour de l'avisé où l'on ressentit une secousse assez forte et tout rentra dans le silence. L'émotion était profonde à bord, néanmoins les feux de Bengale furent allumés et le canot de sauvetage fut mis à la mer.

Malgré les plus actives recherches il ne fut possible de découvrir aucun être vivant attaché aux rares épaves flottant sur le lieu du sinistre.

Le lendemain, tout le monde à bord du *Lynx* cherchait à expliquer cette disparition aussi brusque qu'étrange ; officiers et marins reconnaissaient en tous cas qu'elle leur avait sauvé la vie. Cependant le commandant avait ordonné une visite minutieuse de son navire ; et la découverte d'une légère avarie à l'arrière dénonça le passage d'une baleine. Le doute n'était plus possible ; l'avisé devait son salut au cétacé qui l'avait secoué dans la fuite. L'autre bâtiment entr'ouvert par un formidable coup de queue du monstre, avait coulé bas à pic. En vérité ces accidents sont rares, mais il est arrivé plus d'une fois dans la mer de Baffin que des navires baleiniers ont péri corps et biens après avoir été éventrés par des baleines.

Le reste de la traversée s'accomplit heureusement, mais dans une morne tristesse ; si l'on avait oublié l'extrême danger où l'on s'était trouvé, personne du moins n'avait pu secouer le souvenir du drame auquel on avait assisté. Après dix-huit jours de navigation, le *Lynx* se trouvait vers les deux heures de l'après-midi devant l'île de Saint-Pierre et traversait à la tombée de la nuit la passe du Nord-Est pour entrer dans la rade. Dans la soirée même, le Lieutenant Th... présentait au gouverneur de Saint-Pierre son ami le docteur Georges V...

CHAPITRE II

Les îles Saint-Pierre et Miquelon ; leur découverte. – Géologie : flore et climat.

Les petites îles Saint-Pierre et Miquelon sont les seuls restes des colonies que la France a fondées et possédées dans l'Amérique septentrionale. Situées dans l'océan Atlantique, au sud de Terre-Neuve, elles ont été découvertes, selon toute probabilité, en même temps que cette grande île où les Basques français abordèrent dans le cours du quatorzième siècle, c'est-à-dire longtemps avant les deux Cabots (1497) et de Verazzani (1527). Prises et rendues successivement par les Anglais, selon les vicissitudes de la guerre ou les clauses des traités, elles nous ont été rétrocédées une dernière fois en juin 1816. A cette époque le gouvernement rétablit à Saint-Pierre cent cinquante des anciennes familles rentrées en France à la suite de la destruction de ce bourg en 1795. Depuis, le maigre village, grâce à l'activité croissante du mouvement commercial, est devenu une véritable ville, et son petit noyau d'habitants forme actuellement une population de quatre à cinq mille âmes.

L'île Saint-Pierre n'est qu'un rocher couvert de broussailles épaisses et d'arbres verts s'élevant rarement à plus de trois mètres ; un tapis verdoyant de mousse humide cache les crevasses profondes qui sillonnent cette terre granitique. Les côtes sont taillées à pic ou très escarpées ; leurs contours présentent une succession de petits caps et de cavernes où s'engouffrent les vagues avec de sinistres mugissements ; ça et là se dressent, au milieu des eaux, quelques îlots épars tels que *l'île aux Chiens*, *l'île aux Pigeons*, *l'île aux Vainqueurs* et le *Grand Colombier*, ce sont autant de rochers où les loups marins viennent se chauffer aux pâles rayons du soleil et où habitent les oiseaux de mer. Il faut en excepter l'île aux Vainqueurs qui est plate, verdoyante, mais couverte de blocs erratiques apportés probablement par les glaces ; cette île, couverte de mousses et de fraisiers, se révèle dans la belle saison comme une véritable oasis perdue au milieu de cette nature chétive et désolée ; c'est là qu'on a élevé un lazaret destiné à recevoir les équipages des navires infestés par des maladies épidémiques ; on ne pouvait choisir un meilleur emplacement sous tous les rapports.

L'île aux Chiens, peuplée par les pêcheurs de la petite pêche, est plantée devant la seule baie large et profonde de Saint-Pierre ; elle l'abrite contre les vents du large et la ferme de façon à former un port naturel, spacieux et commode. Des écueils cachés sous l'eau complètent cette fermeture, si bien que les navires d'un gros tonnage ne peuvent pénétrer dans le Barachois de Saint-Pierre que par un étroit goulet, passage impossible pour nos vaisseaux de guerre. C'est au fond de cette baie qu'est située en amphithéâtre la ville de Saint-Pierre dont les maisons s'adosent contre les flancs abrupts de la montagne. La ville s'étendant le long du rivage sur une étroite bande de terrain, au-delà s'échelonnent les magasins et sècheries de poissons qui portent le nom d'habitation. Des phares aux couleurs variées sont disposés aux divers points culminants de façon à être aperçus du large ; c'est sur ces feux que les navires doivent directement se diriger pour gagner les deux passes du port. Ce système de feux a été complété par des signaux de brume qui remplacent aujourd'hui les coups de canon d'alarme. Un sifflet à vapeur, d'une telle puissance qu'il peut s'entendre de dix à quinze milles au large, résonne toutes les minutes pendant six secondes, lorsque règnent les tempêtes de neige ou bien que les îles s'enveloppent et disparaissent dans leur épais manteau de brume.

Les îles Miquelon, situées à quelques milles et au Nord-Nord-Ouest de Saint-Pierre, sont aussi hérissées de montagnes et aussi peu fertiles que cette dernière. Le mouvement de la mer, à force d'accumuler les sables et des galets entre la Grande et la petite Miquelon, a fini par les réunir. Il s'est formé entre les deux îles une dune de sable de neuf à dix kilomètres de longueur, très étroite dans sa partie moyenne et se confondant presque avec le niveau des hautes mers.

Cette dune de sable est couverte de débris au milieu desquels on distingue de nombreuses carcasses de navires profondément enfouies. Avant l'érection du phare établi à la *Pointe Plate* dans ces années dernières, des capitaines venaient briser leurs bâtiments entre la Grande et la petite Miquelon en cherchant un passage que leur indiquaient les cartes marines du siècle dernier.

La Petite Miquelon, que l'on appelle plus communément Langlade est très accore ; mais son sommet, d'une hauteur moyenne de 160 mètres au-dessus du niveau de la mer, est à peu près plat. Langlade a 14 kilomètres de longueur sur 13 kilomètres de largeur, sa circonférence mesure 41 kilomètres ; c'est dans cette île, à l'embouchure de la Belle-Rivière, dont les bords sont couverts de véritables arbres, qu'existe la ferme du gouvernement et la maison de campagne du chef de la colonie.

La Grande Miquelon, qui mesure dans sa plus grande longueur 14 kilomètres, sur 11 de large est très mamelonnée, on y remarque quelques sommets d'une hauteur de 200 à 250 mètres. Cette île se termine à sa partie Nord par une langue de terre qui se recourbe en forme de croissant ; c'est l'anse de Miquelon, où fut fondé en 1816 le bourg actuel. Malheureusement ce village n'a point prospéré ; il se compose de quelques cabanes de pêcheurs alignées le long de la plage au fond de l'anse qui ne reçoit que les petites goélettes locales et quelques bateaux de la côte anglaise chargés d'approvisionnements.

Au premier aspect, il semble que l'homme doive fuir ces îles de la zone glaciaire où tout se réunit, longs hivers, étés très courts et brûlants, vents violents, pour étouffer la vie. Cependant le climat des îles Saint-Pierre et Miquelon n'est pas aussi terrible qu'on pourrait se l'imaginer dans ses influences ; le chiffre de la mortalité est moins élevé qu'en France. Tous les habitants de ces régions ont une constitution vigoureuse et jouissent d'une superbe santé, bien qu'ils vivent pendant six mois de l'année dans une atmosphère dont la température descend quelquefois au-dessous de 25° de froid.

CHAPITRE III

Les hivers de Terre-Neuve. – Mœurs et coutumes des habitants. – Gentlemen américains. – Le traîneau à voiles. – Jeux d'enfants. – Les chiens de Terre-Neuve et leur férocité.

Le docteur arrivait précisément en pleine saison d'hiver. Bien qu'on fût à la veille du dégel qui commence en avril avec la réapparition du soleil, mars est mois le plus dur de la saison hivernale ; l'île de Saint-Pierre apparaissait comme un gigantesque massepain tout poudré de sucre. La ville était enfouie sous la neige, qui emplissait les rues toutes tirées au cordeau double, perpendiculairement et parallèlement au rivage. Cette couche de neige d'une éclatante blancheur atteignait à certains endroits les fenêtres des premiers étages des maisons ; on ne peut pénétrer dans celles-ci d'ailleurs qu'en creusant une sorte de chemin creux aboutissant à un tambour extérieur qui protège l'entrée de toutes les habitations. Ces tambours d'hiver sont placés et enlevés à des dates fixes.

Les maisons, jadis construites en bois, sont aujourd'hui presque toutes bâties en briques ; elles ont deux étages et leurs ouvertures sont garanties par des doubles fenêtres sans volet ; simple dans le architecture et sombres d'aspect, leur aménagement intérieur est bien en rapport avec les nécessités de ces régions glaciales. D'ailleurs il y règne toujours un grand confortable et souvent un luxe qui ne laissent pas que de surprendre l'Européen, car celui-ci, suivant la commune erreur, croit trouver à Saint-Pierre un gros bourg de pêcheurs. Les Américains ont introduit dans toute cette population française, qu'ont enrichis les produits de la pêche, leurs habitudes de vie large, leurs mœurs, et malheureusement leur penchant invétéré pour les boissons alcooliques. A la vérité, Saint-Pierre est obligée de s'approvisionner des aliments de première nécessité aussi bien que de toutes autres choses en Amérique. Ce sont les villes d'Halifax, Boston, New-York et Sydney qui expédient les farines, les viandes de boucherie, les légumes frais et secs, les bois de construction, le charbon de terre et l'anthracite, les meubles etc., etc. La France n'envoie guère dans cette colonie que les étoffes de drap et les articles de nouveauté. Le commerce d'échange avec Saint-Jean de Terre-Neuve est assez considérable ; c'est la grande île qui fournit aux familles de Saint-Pierre toutes leurs servantes. Ces jeunes filles anglaises, dont quelques-unes sont fort jolies, adorent les toilettes criardes ; plus

richement mises que leurs maîtresses, il est curieux de les voir empanachées de plumes d'autruche et de rubans aux couleurs vives faire les commissions ordinaires du ménage.

Malgré leur communauté d'origine, les Anglaises sont dédaignées par les Américains ; il est vrai de dire que ceux-ci affichent dans leurs rapports sociaux une morgue aristocratique toute particulière. Ces gentlemen forment à Saint-Pierre le *high-life* ; ils jettent beaucoup d'argent par les fenêtres, mais leurs manières sont loin d'être toujours marquées au coin du bon goût : le docteur l'apprit à ses dépens quelques jours après son arrivée.

Présenté à plusieurs riches négociants américains qui lui firent le meilleur accueil, il fut invité à une partie de plaisir qui devait avoir lieu le surlendemain à la ferme de Savoyard, située à quelques kilomètres de la ville, entre le vaste étang du même nom et la mer. Au jour indiqué, le docteur avait revêtu les grandes bottes montant à mi-jambes, le long caban fourré et serré à la ceinture, des gants en peau d'ours et le bonnet de loutre, c'est-à-dire le costume d'hiver de Saint-Pierre. Vers les 9 heures du matin, par un froid des plus vifs et des plus piquants, l'on quittait la ville, dans de beaux traîneaux américains attelés à des chevaux vigoureux. En moins d'une heure on atteignait la ferme qui est en somme une sorte de restaurant. Cet endroit est fréquenté pendant l'hiver par les patineurs à cause de l'étang et pendant l'été par les baigneurs, car c'est là que se trouve la seule plage accessible. Après un déjeuner *américain*, tous se rendirent sur les bords du lac. Pendant que les Américains chaussaient leurs patins, le docteur et un commissaire de la marine avisèrent une sorte d'énorme caisse portant un mât armé d'une voile et reposant sur de larges et épais rubans de fer. Cette caisse en bois avait la forme d'un carré long et pouvait mesurer 2 m.50 de longueur sur 1m,50 de large. Un des côtés portait une sorte d'éperon mobile en fer.

– Que peut bien être cette machine ? demanda le docteur au commissaire de marine.

– un traîneau à voile, répondit l'autre.

– Et cela file rapidement ?

– Avec une vitesse sans égale.

– Si nous y montions !

Le commissaire et le docteur enjambaient le traîneau, lorsque deux Américains vinrent tourner autour d'eux, s'arrêtant dans leur course, et vinrent s'appuyer sur les bords de la machine. Sous la seule pression de leur poids, le traîneau dévia légèrement, présenta la voile au vent, et nos deux Français furent emportés dans une course folle ; le docteur, pour ne point tomber, avait saisi la barre du gouvernail tandis que son compagnon épouvanté embrassait le mât de toutes ses forces. Grâce à la manœuvre inconsciente du médecin, le traîneau gardait son équilibre, mais le vent l'entraînait vers les rives escarpées du lac.

Au cri de détresse poussé par ces deux navigateurs improvisés, les Américains répondaient par des rires bruyants ; ils se rapprochaient du traîneau pour s'éloigner encore plus vite. D'autres s'amusaient à décrire de grands cercles autour des infortunés. Mais déjà l'on arrivait vers les rochers, le docteur comprenant le péril qu'il couraient, appela à son aide le commissaire de marine. Celui-ci gisait étendu au pied du mât, paralysé par la peur. Les Américains s'étaient groupés derrière et suivaient de près comme pour mieux assister au dénouement fatal. Le traîneau allait se briser en mille pièces lorsque le docteur, par une inspiration soudaine, fit tourner le gouvernail ; le traîneau se souleva de terre, s'inclina sur le côté pour retomber à plat ; cette chute lança par-dessus bord les deux voyageurs. Quant à l'appareil, dévié de sa direction, il reprit sa course sur le lac pour s'arrêter lorsque la voile se trouva debout au vent.

Pendant que leurs deux invités se relevaient en se tâtant tous les membres, les Américains arrivèrent sur eux en dessinant sur la glace mille zigzags. Le commissaire s'éloignait tant bien que mal ; mais le docteur qui n'avait pas de grappins à ses bottes, se trouvait cloué sur place ; à chaque tentative de marche il glissait et tombait ; ses hôtes saluaient chaque nouvelle culbute par des rires et des applaudissements.

Maintenant qu'il restait immobile, les patineurs venaient le raser en l'invitant à les suivre ; plusieurs même, en passant, essayaient de lui laisser une preuve de la camaraderie américaine : cette camaraderie s'exprime par un coup de poing droit appliqué au défaut de l'épaule. Le docteur ne trouvait plus la plaisanterie de son goût ; rouge de colère, il jetait à la tête de ces gentlemen tous les jurons du dictionnaire maritime. Vigoureux, large d'épaules et bien planté sur ses jambes, il réussit à empoigner, pour ainsi dire, au vol, un des Américains et le secoua de telle façon que celui-ci comprit

que la farce devait cesser. Sur un appel du patineur, les autres arrivèrent en ramenant le traîneau à voile ; le docteur enlevé de terre avec des hurrahs, fut remplacé dans l'appareil où montèrent les Américains ; alors, sous leur habile direction, le traîneau se mit à glisser dans tous les sens sur la surface du lac ; et avant de rentrer à la ferme on recueillit Le malheureux commissaire à demi mort de froid.

GEORGES DE SAINT-CYBARS.

(A suivre.)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Journal des Voyages, n° 394.

CHAPITRE III

(suite)

Les habitants de Saint-Pierre et Miquelon sont certainement les plus habiles patineurs du monde. D'ailleurs, les enfants s'exercent dès l'âge de quatre ou cinq ans à glisser sur la glace à l'aide de lattes de bois fixées par des liens à leurs chaussures. Pendant tous les mois d'hiver ils vivent pour ainsi dire dans la neige ; on voit des gamins de dix à douze ans descendre, à la file les uns des autres, dans des traîneaux informes, les pentes rapides des montagnes, le ventre appliqué sur la planche horizontale supportée par les barres parallèles des patins et les pieds faisant office de gouvernail, ils glissent sur la neige durcie en emportant quelquefois sur leur dos un de leurs camarades. Après les grandes chutes de neige ils grimpent sur les toits de l'église et se jettent d'une hauteur de dix à douze mètres dans cette neige où ils s roulent avec bonheur.

On comprend que de pareils exercices préparent ces enfants d'une façon merveilleuse à la rude et vigoureuse existence qu'ils sont appelés à mener dès l'âge de quinze ans à bord des bateaux pêcheurs ; le compagnon inséparable de ces enfants est le chien de Terre-Neuve à poil ras qu'il ne faut pas confondre avec le vrai Terre-Neuve. Celui-ci est surtout remarquable par sa grande taille et les poils longs et soyeux qui forment sa robe. D'après des auteurs sérieux ce chien descendrait du croisement d'un dogue anglais et d'une louve indigène. Ce qui autorise cette manière de voir, c'est que lors de la fondation des premiers établissements anglais à la Grande Terre, il n'existait aucune espèce de chien. D'autre part les chiens à poils ras de Saint-Pierre sont les très proches parents de la race des terre-neuviens ; comme eux ils ont les doigts palmés pour la nage, leurs instincts sont les mêmes ; ichthiophages l'un et l'autre, il faut les exercer tout jeunes à se jeter à l'eau pour rapporter tel ou tel objet. Leur intelligence, à vrai dire, est bien inférieure à celle de beaucoup d'autres races canines et quelquefois ils arrivent même à être d'une férocité sauvage. C'est ainsi que dans les hivers vigoureux on les a vu chasser dans la plaine les bœufs, étrangler ces animaux qu'ils dévorait ensuite.

Trois semaines après son arrivée, le docteur revenait de faire une visite au lazaret lorsque son canot croisa une meute de chiens qui se dirigeaient en nageant vers *l'île Verte*. Le lendemain on apprit qu'un troupeau de moutons parqués dans les pâturages de cet îlot avait été surpris attaqué et dévoré la nuit par cette meute.

Pour revenir aux terre-neuviens de Saint-Pierre, il servent, comme nos chiens des départements du Nord, de bêtes de somme, chargés de transporter le bois, les provisions, l'eau, etc.

Grâce à l'amabilité des habitants de Saint-Pierre, le docteur et sa femme se trouvaient installés dans les premiers jours d'avril dans une des belles maisons de la rue principale. On pendit la crémaillère en allumant pour la première fois l'anti-clinker, qui est le meuble indispensable de toute habitation confortable. L'anti-clinker est un poêle américain dans lequel on ne brûle absolument que de l'anthracite ; par sa forme qui est plus ou moins chargée d'ornements, ils rappellerait le poêle dont se servent nos blanchisseuses et qui porte des sabots pour les fers sur une couronne mobile. Dans l'anti-clinker ces espaces sont des fenêtres fermées par des lames de mica qui laissent voir le rouge de la flamme. Cet appareil de chauffage s'allume au commencement de l'hiver pour la première et dernière fois. On le charge tous les jours et il suffit pour chauffer tout un étage.

A cette fête intime assistaient les officiers du *Lynx* et quelques familles de Saint-Pierre. Par l'élégance et la richesse des toilettes, l'aisance des manières et tous les talents d'agrément que

possédaient les femmes et les jeunes filles, on pouvait se croire dans une réunion de nos meilleures sociétés bourgeoises de province. L'hiver est la saison des fêtes et des soirées à Saint-Pierre ; celles-ci sont fréquentées et l'on y déploie un très grand luxe.

CHAPITRE IV

Derniers jours de l'hiver. – Le poudrin, ses effets, ses dangers. – Les fêtes de nuit sur l'étang du Réservoir. – le calicot. – Bal.

L'arrivée prématurée du *Lynx* fut l'occasion de fêtes nouvelles : c'était l'annonce de la fin des vacances forcées de l'hiver, et la population profitait de ces derniers jours, avant de reprendre la vie pleine d'activité et de travail de la saison de pêche. On dansa donc, un peu partout, au son du piano et des différents orchestres, et la Société philharmonique, composée de jeunes gens de famille, organisa plusieurs soirées dans les vastes salons de l'hôtel du *Midi*.

C'est au retour d'une de ces fêtes que les nouveaux arrivés furent surpris par une de ces tempêtes de neige spéciales à ces régions et qu'on appelle le *poudrin*. Le poudrin est une tourmente de neige qui s'abat avec fureur, et couvre toute la région qu'elle parcourt, d'une poussière neigeuse impalpable, au milieu de laquelle le voyageur surpris peut trouver la mort par asphyxie. La tourmente naît brusquement sur place, sous l'action des vents qui, soulevant la neige de tous côtés, la lance des hauteurs dans la plaine où elle tourbillonne dans l'air avant de l'amonceler contre les obstacles. Ces montagnes neigeuses comparables à des amas de duvet, sont bientôt balayées. Elles se dispersent, retourbillonnent dans l'espace, se reforment plus loin, et leur poussière pénètre par les moindres fissures des maisons jusque dans les appartements.

Quand il *poudre*, comme l'on dit, à Saint-Pierre et Miquelon, la ville devient absolument déserte ; on ne saurait s'aventurer dans les rues, même les plus étroites, pour aller d'une maison à l'autre, sans courir souvent un danger ; il est aussi impossible de voir que de respirer, au milieu de ces nuages de poussière glacée. Il n'est pas rare chaque année que quelques malheureux à la recherche de bois à feu, ou chassant dans les montagnes, ne soient surpris par le poudrin. Heureux alors s'ils peuvent trouver un arbre pour s'abriter ou quelque anfractuosité de rochers qui leur permette le libre exercice de leurs poumons, car ils échappent à une mort certaine. Lorsque dans un de ces jours terribles on constate l'absence prolongée d'un habitant, ses proches et ses amis n'hésitent pas à se mettre à sa recherche, même au péril de leur vie.

Ces dévouements sont loin d'être rares ; ils constituent un des traits distinctifs du caractère généreux de cette population de pêcheurs. Les tempêtes de la terre et de la mer, si fréquentes dans ces régions, semblent aiguillonner le courage de ces hommes ; on les trouve toujours prêts à se porter au secours des bateaux en péril, ou des chasseurs en détresse.

Pour revenir au docteur et à ses compagnons, le poudrin les sépara les uns des autres. Chacun se précipita vers les tambours des maisons les plus voisines où il trouva un refuge provisoire, mais le médecin, qui se trouvait pour la première fois dans une pareille tourmente, fut cloué sur place, presque immédiatement suffoqué et se mit à agiter les bras dans l'air, cherchant à reprendre sa respiration ; pendant que la neige tourbillonnant avec violence s'amoncelait tout autour de lui, ses oreilles commençaient à bourdonner ; il voyait noir et ses jambes refusaient de le porter, lorsqu'il fut violemment saisi et entraîné : c'était le pharmacien de la marine qui venait de se précipiter à son secours. Le sauveteur faillit payer cher son acte de dévouement, il avait cherché pendant assez longtemps son nouvel ami, et dans cette lutte contre les obstacles et contre le froid, son nez et ses oreilles s'étaient gelés. Beaucoup de gens à Saint-Pierre sont frappés par ces accidents qu'amène la moindre imprudence ; aussi, dans tous les temps d'hiver, les habitants ont-ils la précaution d'avoir le visage presque entièrement couvert par des bonnets fourrés et de grands cache-nez ; d'autres portent des casquettes qui sont de véritables masques en drap, percés de trous pour les yeux seulement.

Quant aux enfants de la classe aisée, on les fait conduire à l'école par les temps de neige, dans des sortes de boîtes hermétiquement closes et montées sur des patins ; ces voitures d'enfant très curieuses à voir rappellent dans leurs formes plus ou moins luxueuses l'ancienne chaise à porteurs, avec cette différence, que les portières sont pleines et portent un œil-de-bœuf dans leur partie supérieure.

De toutes les distractions que les habitants de Saint-Pierre prennent pendant le temps où le pays se trouve sous la glace, il n'en n'est pas une qui produise une impression plus vive sur l'étranger que les fêtes aux flambeaux sur l'étang du Réservoir. Ce bassin où viennent se déverser divers autres petits

étangs voisins, alimentés eux-mêmes par les neiges des montagnes intérieures, domine la ville et assure en toute saison son service d'eaux. De ce sommet, que l'on gravit en moins d'un quart d'heure, on jouit d'un panorama magnifique embrassant : la rade, les îles et la haute mer. C'est là que la population tout entière se rencontre et se mêle dans de grandes fêtes de nuit ; elles ont lieu par des temps clairs et par des froids secs et très vifs. Alors la rue qui monte au Réservoir devient une véritable fourmilière ; vers les neuf heures du soir le plateau est tout illuminé par les torches des patineurs : hommes, femmes et enfants s'élançant à l'envi, avec des cris et des rires, sur la surface glacée du bassin et c'est un spectacle vraiment féérique que de voir glisser rapidement dans tous les sens ces ombres lumineuses : elles s'éloignent les unes des autres, se rapprochent, s'entrecroisent, en décrivant les courbes les plus fantastiques, dansant au-dessus de la surface du lac comme des feux follets. Si des chants, des éclats de rires et quelques cris de douleur ne venaient se mêler à tout ce mouvement, on croirait assister à une véritable danse macabre.

Tel est l'attrait de ces amusements qui se prolongent parfois pendant plusieurs heures, que les spectateurs, rangés sur les bords du bassin, luttent par tous les moyens contre la température glacée, plutôt que de s'éloigner.

La saison d'hiver se clôt tous les ans par le *calicot-bal* offert par la société américaine. Cette fête a lieu dans une des immenses salles du télégraphe anglo-américain ; elle est des plus curieuses, parce qu'elle montre toute l'originalité du caractère américain. Ainsi : les dames sont astreintes à porter un costume en toile de coton dont un tablier et une cravate de même étoffe sont les éléments indispensables. Le bal s'ouvre par l'enlèvement des cravates de toutes les invitées ; elles sont mises dans un sac, mélangées, et chaque gentleman vient en tirer une au hasard ; aussitôt, le cavalier désigné par le sort, porte les couleurs de la dame qui lui est acquise pour toute la durée du bal. Si ce mode de faire rappelle les mœurs de la chevalerie, l'organisation du souper est d'origine tout américaine.

Les invités doivent tous envoyer un ou plusieurs mets ; c'est dans la réunion de tous ces mets, aussi divers dans leur espèce que variés dans leur préparation, que consiste le suprême attrait du grand lunch où l'Américain oublie dans le champagne sa chevalerie éphémère.

CHAPITRE V

L'arrivée des navires banquais. – Épisode de l'Hortense. – Le torrent Courval et Chateaubriand. – Les équipages des goélettes de pêche et les graviers. – L'île aux Chiens et la maison Jacques Lamusse.

Pendant que Saint-Pierre s'amuse pour échapper à la mélancolie dont se défend l'homme, dans ces régions presque inhabitables pour lui, tous les navires dorment, pour ainsi dire, dans le port ; dépouillés de leurs agrès, ils sont pressés les uns contre les autres et de loin leurs mâts présentent l'aspect d'une forêt d'immenses pieux fichés dans la glace. Sur les graves qui font suite au quai et forment le fond du barachois, les goélettes sont toutes couchées sur le flanc, en face des habitations désertes. En dehors du bassin, on voit partout sur les rives escarpées de la rade des navires de petites tonnages reposant sur les plans inclinés qui ont servi à les *sailler* (monter). A l'île aux Chiens, aucune barque ne se voit sur le rivage : les *warys* ou *dorés*, comme se nomment dans le pays les embarcations de petite pêche, sont mises à l'abri dans les magasins de sel. Tout dans le barachois, aussi bien que dans la rade est d'une tristesse *impressive*, il n'existe nulle part de l'animation.

C'est à peine si, à l'arrivée des bateaux d'approvisionnement d'Halifax, le mouvement du port dure quelques heures, toutes les semaines. On dirait que le dernier grand navire français, quittant la colonie pour rejoindre son port d'armement, emporte avec lui le mouvement et la vie de Saint-Pierre. Mais la fin de mars approche ; tous les jours le soleil décrit une plus haute courbe sur l'horizon, ses rayons dissipent les épais brouillards pendant quelques heures de la journée, et la lune remplace les aurores boréales dont les étincelantes *marionnettes* éclairent les nuits de ces latitudes ; Bientôt, sous les rayons moins inclinés et plus chauds du soleil, les grandes chandelles de glace qui pendent, comme de véritables stalagmites, de l'épaisse enveloppe blanche couvrant les toitures des maisons, commencent à couler, et ces perles d'eau qui tombent en scintillant comme des diamants, indiquent aux uns et aux autres qu'il est temps de décrocher les filets, de préparer les hameçons, de raccommoder les voiles, de calfeutrer les embarcations, d'ailleurs, le dégel s'annonce par des signes multiples : la neige ne tombe plus, ses épaisses couches déposées sur la terre se dépriment avec des craquements qui s'entendent de toutes parts, sa surface se creuse de légers sillons qui bientôt plus

profonds deviennent des torrents tumultueux ; les sommets de l'intérieur dépouillent leur éclatante calotte pour laisser percer des aiguilles d'une triste nudité ; çà et là, dans la plaine encore toute blanche, se montrent des touffes de broussailles vertes ; les rues de la ville, où les disciplinaires cassent les glaces et remuent la neige, qu'ils transportent au loin, se changent en de véritables rivières. Sous ces flots se jetant de toutes parts dans le barachois, les glaces qui emprisonnent les goélettes se fendillent, s'amincissent et sont entraînées par des mouvements de flux et de reflux qui deviennent de plus en plus sensibles. C'est alors qu'existe vraiment le torrent Courval qui n'est pendant tout l'été qu'un ruisseau dont le maigre filet d'eau suffit à peine à fournir de l'eau aux navires. Ce torrent est légendaire depuis le passage de Chateaubriand à l'île Saint-Pierre ; n'est-ce pas ici le lieu de rappeler l'impression que Saint-Pierre, alors misérable bourgade de pêcheurs, laissa dans l'esprit du grand écrivain qui fuyait la France pour chercher en Amérique une indépendance plus conforme à ses goûts, plus sympathique à son caractère, au moment où la révolution marchait à grand pas ; les principes sur lesquels elle se fondait étaient pourtant les siens !

« Nous allions courir, dit Chateaubriand, dans les montagnes de cette île affreuse ; nous nous perdions au milieu de brouillards dont elle est sans cesse couverte, errants au milieu des nuages et des bouffées de vent, entendant les mugissements d'une mer que nous ne pouvions découvrir, égarés sur une bruyère laineuse et morte et au bord d'un torrent rougeâtre qui roulait entre des rochers (le Courval).

« En été, les grèves de cette île sont couvertes de poissons qui sèchent au soleil et en hiver d'ours blancs qui se nourrissent de débris oubliés par les pêcheurs ».

« Lorsque j'abordai à Saint-Pierre, la capitale de l'île consistait, autant qu'il m'en souvient, dans une assez longue rue, bâtie le long de la mer ; les habitants, fort hospitaliers, s'empressèrent de nous offrir leur table et leur maison. Le gouverneur logeait à l'extrémité de la ville. Je dînais deux ou trois fois chez lui ; il cultivait dans un des fossés du fort quelques légumes d'Europe. Je me souviens qu'après dîner il me montrait *ses jardins* ; nous allions ensuite nous asseoir au pied du mât de pavillon planté sur la forteresse. Le drapeau français flottait sur notre tête, tandis que nous regardions une mer sauvage et les côtes sombres de Terre-Neuve, en parlant de la patrie. »

« Le fort » dont veut parler Chateaubriand, n'est autre chose que le plateau dit *la pointe aux canons*, peu éloigné de l'hôtel du gouvernement et qui commande l'entrée des deux passes ; il est armé de vieux canons, monstres, qui, loin de constituer un système de défense, ne peuvent servir qu'aux saluts officiels ; quant aux « ours blancs », il ne fréquentent plus ces parages où les banquises arrivant du pôle Nord cherchent seules, de nos jours, à entrer dans le barachois, au moment du dégel. Lorsqu'apparaissent les montagnes de glace qui, poussées par le vent, tendent à s'engager dans les chenaux du port, déjà partout, sur les graves de Saint-Pierre et sur les côtes de l'île aux Chiens, il existe une véritable animation : marins et pêcheurs hivernants travaillent à sortir les embarcations, à les préparer pour prendre la mer, à gréer les mâts ; en un mot, de tous côtés on attend avec impatience l'ouverture de la campagne de pêche.

La nature et l'homme s'éveillent en même temps ; les habitants interrogent constamment l'horizon et la vigie qui domine la ville du haut du rocher, à proximité du phare à sifflet de brume ; celui-ci ne cesse de mugir aussitôt que le brouillard couvre la mer ; il faut, en effet, prévenir les navires qui viendraient se briser contre l'île après s'être sauvés d'une navigation des plus périlleuses à travers toutes les montagnes de glace que porte l'océan Atlantique dans ces parages. Cette année-là, le premier trois mâts qui fit son entrée dans le port de Saint-Pierre, aux acclamations de toute la population avait échappé, par une inspiration miraculeuse de son capitaine, à sa perte, corps et biens. A deux jours de l'île, le trois-mâts-barque l'*Hortense*, du port de Granville, se vit enveloppé dans un cercle de *icebergs*, d'une hauteur prodigieuse ; la mer était houleuse, le vent soufflait au nord-nord-est, les montagnes de glaces se heurtant les unes les autres s'approchaient rapidement du navire ; le capitaine, après avoir remonté le courage de son équipage bien près de désespérer, eut la pensée de faire entourer tout son bâtiment avec des mannes vides (paniers en osier) dont il avait un fort chargement, puis se confiant à la grâce de Dieu, il attendit le choc sous cette ceinture de protection. L'*Hortense* ne gouvernait plus et les banquises ne tardèrent pas à rencontrer ses flancs ; il se produisit un écrasement lent et prolongé ; l'équipage crut que le bâtiment broyé sous cette étreinte, allait s'abîmer sous les flots, lorsque les montagnes de glaces, glissant lentement le long de ses bords, l'abandonnèrent dans une mer débarrassée ; nous ne chercherons pas à dépeindre ici les terreurs et les joies des matelots de l'*Hortense*, et surtout, des graviers qu'il conduisit à Saint-Pierre pour le compte de sa maison d'armement.

CHAPITRE VI

La pêche à la morue. – La boëtte et les galopeurs de Terre-Neuve. – Les grands bancs de la côte américaine. – le cabilliau ou morue. – Les pêcheurs sur les bancs. – Warys et Doris. – Préparation de la morue à bord des banquais et sur les grèves des habitations. – Produits du commerce de la morue. – Mœurs des pêcheurs métropolitains.

La pêche de la morue s'ouvre officiellement le premier avril de chaque année et se prolonge jusqu'à la fin de septembre, mais les navires banquais et les goélettes locales toutes prêtes à prendre la mer, ne peuvent lever l'ancre qu'autant qu'ils emportent une certaine quantité de *boëtte*. Cette boëtte (appâts) varie suivant les saisons ; on emploie d'abord les *harengs*, puis les *capelans*, et à la fin de la campagne l'*encornet*, sorte de petit poulpe.

La première boëtte est apportée à Saint-Pierre par les Anglais de Terre-Neuve ; dès qu'on signale l'arrivée d'un de ces bateaux terre-neuviens appelés *galopeurs*, de toutes les habitations partent des embarcations qui font force de rames vers l'arrivant. Il s'agit pour les gérants des maisons d'accoster les premiers et d'acheter immédiatement la cargaison du galopeur, qui vend sa boëtte à prix d'or ; car les maisons ont le plus grand intérêt à expédier au plus tôt sur les bancs ; aussi, durant cette période de quelques jours il existe dans le port une animation extraordinaire ; les bateaux terre-neuviens, reconnaissables à la coloration rouge de leurs voiles tannées, sont littéralement pris d'assaut. Le marché se conclut sur simple parole, et il faut dire, à la louange du pêcheur anglais, qu'il l'exécute toujours.

Ces pêcheurs de Terre-Neuve constituent une forte race : grands bien découplés, musculeux et secs, ils sont bien faits pour vivre sur cette grande terre inhospitalière qu'on considérait jadis comme absolument inhabitable. La colonie de Terre-Neuve qui, au siècle dernier, se composait de 25,000 habitants répartis dans les deux villes de Plaisance et de Saint-Jean, compte aujourd'hui plus de 100,000 âmes ; à force de patience et de travail les côtes nues et arides de l'île sont aujourd'hui transformées en pâturages et en terres cultivées. Il faut reconnaître que si les habitants de Terre-Neuve sont d'une forte constitution, il la doivent en partie à la sobriété, chose très extraordinaires chez des Anglais ; mais ils confessent bien, par certains côtés de leur caractère, leur origine. C'est ainsi que ces rudes marins, dans les cas d'extrême péril, n'obéissent plus à la voix de leur capitaine ; loin de chercher à lutter contre le danger, ils vont au-devant de la mort en se livrant à toutes les orgies : le Terre-Neuvien devient alors une brute, il boit à même aux tonneaux d'eau-de-vie défoncés, et dans son ivresse furieuse il brise tout à bord. Il n'est pas rare qu'on ait à déplorer chaque année, à la suite de grandes tempêtes, la perte de quelques bateaux terre-neuviens, amenée par des scènes de ce genre.

Les galopeurs de Terre-Neuve ne font point tous leurs affaires à Saint-Pierre ; les derniers arrivés sont souvent obligés de jeter leurs barils de boëtte à la mer, car ils ne réussissent pas toujours à vendre à vil prix ces harengs comme engrais.

Cependant, tous les retardataires de nos ports arrivent dans la rade de Saint-Pierre, où ils prennent la place des navires banquais qui partent pour le *grand banc de Terre-Neuve* et le *petit banc* ; les goélettes locales les suivent de près, et vers la fin d'avril toute cette flotte de 400 navires a quitté la colonie.

Tout le monde connaît, au moins de nom, le grand banc de Terre-Neuve, où chaque année, Anglais, Français, Hollandais et Américains viennent se livrer à une pêche qui approvisionne les marchés du monde entier et rapporte des centaines de millions. Le grand banc de Terre-Neuve, situé en avant de cette grande île, ne mesure pas moins de deux cents lieues de long sur soixante de large ; dans son voisinage et presque à l'entrée de la baie de Saint-Laurent, se trouvent d'autres hauts-fonds de sable du même genre, tels que le banc à Vert, situé par le travers de l'île Saint-Pierre, et le banquereau situé entre ce petit banc et celui de Terre-Neuve.

Toutes ces îles de sables, sous marines, où se donne rendez-vous la morue, qui suivant l'expression d'Anderson, est manne des peuples du Nord, se trouvent comprises entre le 34° et le 36°¹ de latitude. Mais ce serait une erreur de croire que ce poisson migrateur des mers septentrionale ne se pêche que dans ces seuls endroits.

La morue (*Gadus morua*.) comme l'appellent les savants est un poisson qui habite les mers du Nord ; on ne sait quels sont ses quartiers d'hivernage ; mais, à l'époque du printemps, il arrive en masses innombrables aux dogger-banks, sur les côtes d'Islande, au cap Nord et sur d'autres points disséminés des mers septentrionales d'où ce poisson se dirige sur le grand banc de Terre-Neuve et sur les côtes américaines depuis le Canada jusqu'au golfe de Saint-Laurent. Le *Cabilliau*, c'est le nom vulgaire de la morue, ne pénètre jamais, alors qu'il côtoie les bords de la mer, dans les embouchures de rivières qu'il rencontre. Les auteurs s'accordent à dire qu'il habite les profondeurs de la mer et qu'il ne se rend sur les hauts-fonds de sable que pour y frayer. Sa pêche dure nécessairement pendant toute l'époque du frai, et elle si fructueuse qu'elle constitue une des branches les plus importantes des expéditions maritimes de la France.

Sur tous les points du globe on mange de la morue ; mais peu de personnes connaissent ce poisson allongé, un peu aplati et fusiforme, appartenant à la famille des malacoptérogiens – subbranchiens. A vrai dire, la morue n'est autre qu'un merlan monstre dont la lèvre inférieure, marquée par un gros museau obtus, porte un seul barbillon. Cet appendice charnu la distingue de toutes les autres espèces de la famille des gades.

Le cabilliau peut atteindre une longueur de un mètre à 1m,30, et pèse jusqu'à 7 ou 8 kilogrammes ; sa peau est lisse, couverte de petites écailles adhérentes, son dos est gris jaunâtre et tacheté de brun, son ventre de couleur blanchâtre. A considérer la tête forte et comprimée ainsi que la grande gueule de ce poisson, on devine sa voracité ; s'il se nourrit particulièrement de harengs, il fait une chasse impitoyable aux autres poissons de petite taille, de même qu'aux crustacés et aux mollusques ; bien plus, la glotonnerie de la morue la porte à se jeter sur tout ce qui se remue autour d'elle ; on découvre dans son estomac du bois, des cailloux et souvent même des gants de pêcheurs. Il court à ce sujet bien des légendes que les vieux pêcheurs des bancs se complaisent à répandre ; nous ne les rapporterons pas ici, bien que l'autorité d'Anderson leur conserve encore de nos jours une trop grande créance.

« Je ne saurais, dit cet auteur, m'empêcher de remarquer que ce poisson insatiable a reçu de la nature un avantage singulier, que beaucoup de nos gourmands souhaiteraient pouvoir partager avec lui : c'est que toutes les fois que son avidité lui a fait avaler un morceau de bois ou quelque chose d'indigeste, il vomit son estomac, le retourne devant sa bouche, et, après l'avoir vidé et bien rincé dans l'eau de mer, il le retire à sa place et se remet sur-le-champ à manger. Ce fait est avéré par Denis. D'autres auteurs non moins bien autorisés prétendent d'un autre côté que les cabilliaux ont une telle faculté digestive que celle-ci rougit la carapace des gros crabes avalés, de la même façon que l'eau bouillante rougit les écrevisses. La vérité est que le squelette des crustacés passe au rouge sous l'influence des acides de l'estomac, et que ce poisson glouton a des indigestions tout comme nos gourmands. »

Dans tous les cas, la voracité de ce poisson sert à merveille les pêcheurs des bancs. Aussi ont-ils renoncé depuis longtemps aux filets employés dans le principe, pour remplacer ces engins par les apprêts que l'expérience a désignés comme les mets les plus friands des morues.

L'arrivée des navires sur les bancs n'offre guère de difficultés. Ceux-ci sont dénoncés aux pêcheurs par des godillons² ; des troupes innombrables de ces oiseaux de mer suivent les morues dans leurs migrations et tournoient dans les airs sur les emplacements où ils sont rappelés invariablement à l'époque du frai.

GEORGES DE SAINT-CYBARS

(à suivre.)

* _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ *

¹ Note du copieur : Les Grands bancs de Terre-Neuve se situent approximativement entre le 42° et le 48° de latitude de Nord et non comme indiqué dans l'article !

² Note du copieur : Les « Godillons » ne sont vraisemblablement pas les « Mergules nains » le comportement ne correspond pas ! Il s'agit probablement de goélands. On retrouve d'ailleurs ce mot dans un arrêté local concernant le Grand Colombier.

CHAPITRE VI

(suite)

A son entrée sur le grand banc de Terre-Neuve où la pêche est des plus fructueuses, dans les mois d'avril et mai, le navire met à la mer tout son équipage dans les doris qui ont remplacé les barriques primitives qui servaient de canot aux pêcheurs ainsi que les lourdes chaloupes à voiles ; les doris, qu'une goélette emporte facilement parce que ces petites embarcations légères s'emboîtent les unes dans les autres comme des cornets de papier et se logent sur le pont du bateau, sont mises à la mer portant deux hommes ; l'équipage du navire banquais est proportionnel au nombre de ses doris. Lorsque le capitaine a découvert un bon mouillage, c'est-à-dire un bon emplacement de pêche, il jette l'ancre et devient le centre des embarcations de pêche qui opèrent autour de lui dans un rayon plus ou moins grand. Comme les temps ne sont malheureusement pas toujours clairs et qu'il règne fréquemment des brouillards très denses, le navire indique sa présence par les tintements de la cloche du bord qui alternent avec des coups de pierriers ; De leur côté les embarcations répondent en cornant dans de gros coquillages ; malgré toutes ces précautions dictées par l'humanité mais surtout commandées par l'intérêt de l'armateur, il n'est pas de campagne qui ne se termine sans la disparition d'un certain nombre de doris. Les pêcheurs de ces embarcations sont couverts de vêtements imperméables, ils portent en outre un tablier montant jusqu'au cou, et leurs mains sont gantées. Les lignes dont ils se servent sont des cordes très fortes de 0 m,027 de diamètre, dont la longueur dépasse parfois 160 mètres. Cette longue ligne, maintenue verticalement par un plomb pyriforme du poids de quatre à six kilogrammes, porte dans toute sa longueur des cordelettes terminées par des haims (hameçons) de fer doux ou d'acier étamé. Ces hameçons sont amorcés avec des morceaux de hareng. Lorsque les pêcheurs tombent sur certains fonds où les morues sont en troupe si pressées, leurs lignes peuvent accrocher le poisson et le ramener sans qu'il ait mordu ; on pêche, dans ce cas, à la *faux*, bien que cette façon d'opérer soit rigoureusement défendue. La *ligne de fond*, avec ses nombreuses amorces, est constamment remuée et aussitôt que la morue mord elle est tirée pour amener le poisson à fleur d'eau où il est harponné à l'aide d'un *gaffot* (petite gaffe). Le cabilliau, une fois détaché de l'hameçon, est attaché par le derrière de la tête à un petit instrument qu'on appelle l'*élangueur*. Le pêche lui arrache la langue qu'il place soigneusement dans la poche de son tablier et lui ouvre le ventre dont il retire les entrailles ou *breuilles* pour en faire des amorces. Chacun des deux pêcheurs du doris, alors qu'ils sont favorisés par le temps ou par la fortune, peut prendre dans une journée deux ou trois cents morues. Comme le gain de ces hommes se mesure à leur rapport, c'est la langue du poisson qui sert à régler les comptes journaliers des uns des autres. Chaque soir, en rentrant à bord, les hommes de l'équipage comptent avec le capitaine banquais ou le patron de la goélette le nombre de ces langues et il est des plus facile d'établir immédiatement la part de chacun et les résultats généraux de la pêche. Cette comptabilité si simple se pratique d'ailleurs dans certaines régions de la France : les plumeuses d'oies de l'Orléanais et de la Beauce ne sont payées par les fermiers que sur la présentation des langues qu'elles arrachent à ces volatiles.

Avec la morue qui rentre à bord du bâtiment commence la besogne du capitaine et de ses deux ou trois aides ; sur le pont se trouve une table qui sert d'étal ; l'une de ses extrémités et occupée par les *laiteurs*, l'autre par l'*habilleur*. Celui-ci coupe la tête du poisson, retire son foie et ses œufs qui sont placés dans des barils à part. La fonction de l'habilleur ou trancheur, remplie ordinairement par le capitaine ou patron, consiste à fendre la morue dépouillée de tous ses organes, depuis la gorge jusqu'à l'anus, qui est le nombril pour le pêcheur, il nettoie alors l'intérieur du cabilliau, enlève l'arête du dos et jette son poisson dans la cale où il est soumis à son premier sel. Lorsque le *saleur* a fait pénétrer le plus de sel possible dans le corps des morues, il les entasse les unes sur les autres en formant des lits de poisson séparés entre eux par des couches de sel ; après un ou deux jours de ce traitement, le poisson a rendu toute son eau et tout son sang. C'est alors qu'il est propre à subir ses divers modes de préparation, qui consistent à faire soit de la *morue verte*, soit de la *morue sèche* ou bien enfin du *stockfish*.

La *more verte*, si estimée en Europe, est du poisson salé sans être séché ; aussitôt après les premières opérations que nous venons d'indiquer, on la sale à demeure et on l'enferme dans des barils où elle se conserve sous condition de ne pas être exposée, à l'humidité. Quant à la *morue sèche*, elle est préparée à Saint-Pierre dans les habitations où les navires viennent déposer leur chargement pour repartir aussitôt. C'est ainsi que les banquais et les goélettes locales font plusieurs voyages pendant la saison. A leur retour du grand banc de Terre-Neuve, qui a lieu généralement dans le cours du mois de mai, ils se rendent à l'île aux Sables avec la seconde boîte qui est du capelan. Le capelan ou officier est une petite morue de 15 à 16 centimètres de longueur, que les pêcheurs de la colonie prennent dans les anses du rivage ; les capelans passent pour être les meilleurs appâts de la morue, seulement leur arrivée est tardive. N'importe, le cabilliau, déjà fatigué par ses amours ou par les poissons des bancs qui forment sa nourriture, se jette avec une avidité sans pareille sur ce nouvel aliment ; il s'en fatiguera bientôt, et, en le poursuivant de l'île aux Sables aux autres bancs situés dans le voisinage de Saint-Pierre, les pêcheurs devront lui offrir une proie d'une nouvelle espèce : l'*encornet*. C'est avec ce mollusque qu'on termine la pêche : il se prend également dans eaux de Saint-Pierre à l'aide d'un poisson artificiel. L'*encornet* est un céphalopode qui, à la façon de ses similaires, lance l'eau du fond du bateau où on le jette à la figure du pêcheur. Lorsque le dory contient pas mal d'eau, les encornets en usent largement pour inonder ceux qui le montent.

Dès la rentrée dans le port de Saint-Pierre, des bateaux chargés de morues salées destinées à faire de la morue sèche, leur cargaison est au plus tôt déchargée et transportée dans les grands magasins des habitations. C'est ici que commence le véritable travail des graviers ; on commence à entrer dans les jours d'été et soleil est brûlant. La morue n'est d'abord étalée sur la grave que pendant quelques heures pour recevoir ce qu'on appelle son premier soleil ; les jours suivants elle subit ses deuxième et troisième soleils. Après ces opérations qui demandent à être surveillées de très près en raison des influences résultant d'une trop grande chaleur, soit de brusques changements de temps, les poissons sont mis en *javelle*, c'est-à-dire en faisceaux, écartés de manière à ce que l'air lèche toutes leurs surfaces ; aux javelles succèdent des tas plus gros qu'on nomme *moutons* ; la morue ainsi tassée est à son huitième soleil, et au bout d'un mois les moutons de morues arrivent à leur neuvième soleil ; quarante jours après elles sont à leur dixième soleil et alors on les entasse en forme de meules qui atteignent la hauteur d'un premier étage. Ces meules recouvertes d'un prélat pour les protéger contre l'humidité de la nuit, ne sont défaites qu'au bout de deux mois. Les morues sont alors étalées de nouveau sur la grave, et les gérants des habitations procèdent à leur triage ; on fait sécher celles qui sont encore humides, on resale celles qui n'ont pas été assez salées, et l'on met à part les petites morues ; celles-ci sont mises dans des boucauts où elles sont serrées à l'aide d'une puissante presse ; les boucauts de morue, du poids de 75 kilogrammes environ, sont expédiés de Saint-Pierre dans toutes nos colonies, où il s'en fait une très grande consommation ; la morue de choix est expédiée en Europe. Le *stockfish*, c'est-à-dire la morue séchée sans être salée, ne se prépare pas à Saint-Pierre, mais toutes les autres parties de ce précieux poisson : *langue*, *laitance*, *vessie natatoire*, *foie*, voire même les têtes et les arêtes, sont l'objet d'un commerce productif. En effet, rien ne se perd dans la morue. Les foies jetés dans les fossières (barriques), exposés au soleil rendent leur huile qui vient surnager à la surface, et qu'on recueille jusqu'à ce que la putréfaction soit produite ; les langues sont un mets délicat et recherché ; les laitances ou *rogues* et les vessies appelées *naut* ou *noves* sont salées, conservées et expédiées à Nantes où elles sont vendues aux pêcheurs de sardines. Ces dépouilles de la morue sont le meilleur appât dont on puisse se servir pour attirer dans les filets la sardine ; quant aux têtes et aux arêtes, elles ont été dans ces dernières années l'objet d'une exploitation industrielle toute spéciale ; si l'usine qui s'est montée à Saint-Pierre pour transformer ces débris en un engrais pulvérulent n'a pas réussi, cet essai, dont nous n'avons pas ici à discuter les causes d'insuccès, a montré du moins tout le parti qu'on pouvait tirer des seuls débris que les pêcheurs ont toujours jetés à la mer.

La France favorise le développement de cette industrie maritime par des allocations de primes divisées en primes d'armements et en primes de produits. D'ailleurs, la pêche de la morue, qui occupe plus de 600 navires, fournit trente millions de kilogrammes de poisson dont la valeur est d'une vingtaine de millions de francs.

Il est à regretter que les dix ou douze mille marins qui, chaque année, s'expatrient pour les îles Saint-Pierre et Miquelon, oublient dans leur campagne les habitudes d'obéissance et la vie frugale du matelot de la marine marchande ; cela tient sans doute à plusieurs causes dont la principale résulte de leur engagement même : ces hommes touchent une certaine part des produits de la pêche, et ils l'escomptent avant d'être rendus sur les bancs. Au lieu de rapporter dans leurs foyers, à leur retour dans la métropole, un millier de francs au moins, cette somme est dépensée en alcools qu'ils embarquent avec eux, ou bien elle est gaspillée à Saint-Pierre.

« Quand on se représente nos pêcheurs au Grande Banc, écrivait en 1843 le docteur Dauvin, médecin de la marine, livrés à des travaux excessifs et continus, sur des navires chargés de poissons et d'où s'exhalent des émanations putrides ; exposés à toutes les intempéries, mal vêtus, ou plutôt malproprement vêtus, soumis à une alimentation pesante et indigeste, quand on sait l'abus que presque tous font des liqueurs fortes, dont ils peuvent en quelque sorte disposer selon leurs désirs ; quand on connaît le peu de moyens qu'ils ont pour se défendre du mal ; quand on a pu apprécier leur indifférence, leur insouciance absolue pour tout ce qui ne touche pas directement ou indirectement à leurs intérêts pécuniaires, leur opiniâtreté à braver les périls qui les entourent, comment s'étonner des maladies multipliées qu'ils ont à subir ? – Comment ne pas s'étonner plutôt que tant d'eux résistent si longtemps à toutes les chances mortelles qu'engendre leur vie si rude et si désordonnée ? La plupart continuent leur pénible profession tant qu'ils conservent un reste de vigueur physique. Tous préfèrent la navigation périlleuse du Banc à toute autre, parce qu'ils jouissent là d'une liberté que n'entrave aucune discipline ; parce qu'une fois la pêche finie, ils rentrent dans leurs foyers avec une richesse relative, qui leur permet, durant quelques mois au moins, de se livrer à tous les excès. Mais combien sont subitement arrêtés au milieu de leur carrière ! Combien peu arrivent à un âge avancé ! Combien peu après six ou sept années du Banc, sont exempts d'infirmités précoces ! L'on peut donc, sans erreur, établir en thèse générale que l'État, qui compte sur nos pêcheurs pour l'armement de ses flottes au moment du péril, nourrit et nourrira une illusion, tant que des modifications sévères n'auront pas été introduites dans leur existence. Habités dès leur jeunesse à une vie dure et pénible, ils auraient sans contredit bientôt acquis toutes les qualités convenables pour constituer d'excellents hommes de mer, si le manque d'ordre et cette liberté sans entraves dont ils abusent ne leur faisaient contracter des défauts qui annulent les meilleurs qualités du marin. A bord de la plupart de nos navires du Banc, le matelot a des guides mais pas de maître : le capitaine réel (je ne parle pas du porteur d'expédition, véritable homme de paille), le second et le lieutenant sont généralement des matelots comme lui. Aujourd'hui chefs par la volonté des armateurs, ils seront demain subordonnés à ceux qu'ils commandent, si tel est le bon plaisir des négociants. Forcés de prendre part aux travaux de l'équipage, à toute heure en contact pour des secours réciproques, capitaine, second lieutenant, perdent essentiellement, peu à peu, de cette autorité morale, la plus influente de toutes.

« Voyez le matelot du Banc causant familièrement avec son chef, changeant, quand bon lui semble de linge et de vêtements, parlant à haute voix, riant à gorge déployées, exempt de faction et de corvées autres que celles qui lui sont productives, et pouvant en tout cas dire à son capitaine, si par hasard il a un capitaine qui le soit autrement que de nom : « Après tout, si ça ne vous convient pas, je débarquerai à la fin de la campagne... » Une discipline plus ferme, une vigilance plus grande en ce qui concerne les soins hygiéniques profiteraient donc en même temps aux pêcheurs, aux armateurs et au gouvernement :

« Aux pêcheurs, en ce qu'ils seraient manifestement moins exposés aux maladies ;

« Aux négociants, en ce qu'ils auraient plus à encourir si souvent les pertes énormes que leur font supporter ces relâches inopinées à la suite des mutineries des équipages ou de l'invasion du scorbut ;

« A l'État, en ce qu'il pourrait compter sur des hommes effectifs et convenablement façonnés par avance à toutes les exigences du service de la flotte. »

Ce triste portait tracé il y a plus de quarante ans, est encore vrai dans ses lignes principales.

Quel contraste avec le pêcheur de Saint-Pierre ou de l'île aux Chiens !

Celui-ci va tendre ses lignes autour des îles, sur le passage des jeunes morues qui voyagent en bandes, mais sans s'écarter des atterrages peu profonds ; sa moisson est moins abondante mais les revenus qu'il en tire suffisent pour faire vivre sa famille dans l'aisance et assurer ses vieux jours. La pêche de ces petites morues, dont certains auteurs ont fait une espèce particulière, constitue ce qu'on appelle dans le pays la *petite pêche*.

Si l'on songe aux immenses quantités de morues que l'homme ne cesse depuis le XIV^e siècle d'enlever aux mers septentrionales, on s'étonne qu'il puisse encore y exister d'innombrables légions de ce poisson, bien que la ponte d'un cabilliau de quatre-vingts centimètres de long s'estime à deux ou trois millions d'œufs, cette grande fécondité est impuissante à réparer les ravages de la destruction terrible que font de ces gadoïdes les habitants des terres et mers. La morue – chose digne de remarque – doit sa conservation et l'on pourrait dire sa multiplication à la sage prévoyance des nations européennes, pour lesquelles la pêche et le commerce des morues sont une source de richesse et de puissance morale.

(A suivre.)

Journal des Voyages, n° 397.**CHAPITRE VII**

La saison d'été aux îles Saint-Pierre et Miquelon. – Pêches sur la côte et dans les étangs. – Les homards monstres et les truites. – Chasses dans les îles et à l'intérieur. – Récit de chasseur. – Chasse au renard à Miquelon. – Prisonnier dans les neiges. – Retour en France.

Au retour du printemps la ville de Saint-Pierre dépouille, en quelques jours, son manteau d'hiver ; les épaisses toitures de neige dont se doublent les couvertures des maisons, se détachent du faîte, glissent tout d'une pièce, pour se briser avec fracas dans la rue. Cependant dans les jardins que possèdent la plupart des habitants, la terre revêt les traces de la première végétation ; si toute la nature s'éveille, la population se remet à l'œuvre avec une sorte d'activité fiévreuse : c'est qu'il faut gagner en six mois pour toute une année, aussi tout le monde travaille : les maisons naguère hermétiquement closes ouvrent largement leurs doubles fenêtres aux rayons du nouveau soleil, les tambours disparaissent, les magasins font leurs expositions de marchandises qu'apportent les longs courriers. Partout, de tous côtés, on entend le bruit des forges et le marteau des tonneliers occupés à faire des barriques et des boucauts. Si la pêche et la préparation de la morue constituent pour ainsi dire la seule industrie du pays, celle-ci occupe un grand nombre de corps de métiers tout en donnant lieu à un grand mouvement de transactions commerciales.

La prospérité de Saint-Pierre s'est agrandie dans ces dernières années à tel point qu'il y existe aujourd'hui des chantiers de construction navale. Toute cette vigoureuse population de pêcheurs et d'ouvriers et remarquable par sa fécondité ; les familles sont très nombreuses ; aussi notre docteur ne manqua pas de besogne ; à la ville et sur les habitations, au bout de quelques mois il suffisait à peine à sa nombreuse clientèle. Lorsque, harassé de fatigue, il voulait prendre quelque repos, il était obligé de sortir de la ville ; ces jours-là il allait dans les anses rocheuses qui découpent le rivage et se livrait avec délices à la pêche des oursins et des homards. Rien de plus surprenant que la taille énorme qu'atteignent ces crustacés ; ils abondent dans tous les parages, et il suffit de placer à travers les roches une sorte de cage en bois pour relever bientôt le casier rempli de homards. Notre médecin ne pouvait en croire ses yeux lorsque pour la première fois il vit retirer de l'eau des homards plus gros que la cuisse et de cinquante à soixante centimètres de long. Ces monstres sont armés de pinces dont l'une sert à trancher et l'autre à écraser ; les deux branches de cette dernière sont plus grosses que le bras et constituent pour ce poisson une défense formidable. Leur chair est excellente et fine, et c'est un malheur de voir ces crustacés dont l'Amérique tire un si grand parti, servir dans notre colonie à engraisser les terres. Les truites saumonées abondent également dans les ruisseaux et surtout dans les étangs d'eau saumâtre disséminés dans l'île. C'est par sacs qu'on prend ces truites à la Belle-Rivière qui arrose la ferme du gouvernement à Langlade. Les fermes de Langlade, où il existe de beaux pâturages, deviennent le rendez-vous de ceux qui fuient les quelques jours d'excessive chaleur du court été de ces régions. Les habitants de la colonie, loin d'être indifférents à la pêche des rivières, comme on serait tenté de le croire, se livrent avec une sorte de fureur à ce genre de distraction ; mais la chasse est surtout leur passion favorite. Ils possèdent un ou plusieurs fusils et mettent beaucoup d'orgueil dans la possession d'une belle arme. Il est vrai que le gibier est assez abondant ; partout dans les brousses on entend siffler le merle et les bois de sapins des Miquelons sont remplis de belles perdrix. Ces oiseaux présentent cette singulière particularité : leur plumage devient entièrement blanc pendant l'hiver ; faut-il voir dans cette mue la seule action du climat ou la prévoyance de la nature, car la perdrix sous ce climat a un terrible ennemi dans les renards qui pullulent dans ces régions ? Les côtes offrent aux chasseurs d'excellents oiseaux de passage, tels que : le canard, l'outarde, le curlew et la sarcelle ; sur les bords des étangs on rencontre des hérons solitaires d'une taille prodigieuse. Par les jours froids et secs on voit les embarcations chargées de chasseurs quitter la rade de Saint-Pierre et faire voile vers les petites îles voisines ; c'est là que passe généralement les grands vols de canards et d'oies sauvages. Beaucoup de vieux pêcheurs du Banc, qui ont connu tous les périls de la haute mer, mettent leur gloire à raconter dans leurs longues soirées d'hiver leurs péripéties de chasses ; ces récits, malgré leurs côtés merveilleux, plaisent par la naïve originalité du narrateur que l'on sait capable de tous les courages. Sous ce rapport, le père Mouton est un personnage légendaire dans les colonies.

Après deux années de séjour aux îles Saint-Pierre et Miquelon, notre docteur pouvait passer aux yeux des étrangers pour un enfant du pays, tant il s'était rompu aux habitudes et au climat. Les froids, au lieu de déprimer sa nature, avaient développé sa constitution en lui donnant une santé des plus solides. Par tous les temps on le rencontrait à travers les routes ou en wary. Bien des fois, en se rendant à l'île aux Chiens par des froids de 25 degrés au-dessous de zéro, il fut cloué sur place au moment d'accoster, par suite de la formation du *cremie*. On appelle ainsi d'innombrables petits glaçons ou *nevès* qui se détachent de la côte, se pressent et s'accolent les uns aux autres et forment le long du rivage des banquises en miniature : la mer prend l'aspect d'une sorte de gelée blanche grumeleuse suivant les mouvements de la vague.

Les embarcations qui s'aventurent dans la *cremie* ne peuvent en sortir qu'au prix des plus grands efforts ; il ne faut pas hésiter à les tenter, car on gèlerait certainement en restant dans l'inaction. Si le docteur courait parfois de sérieux dangers, il est juste de dire qu'il était récompensé par l'affection qu'on lui montrait partout ; il avait déjà acquis une petite fortune ; il n'hésita pas à la placer dans le pays en se rendant propriétaire d'une maison. Il se croyait fixé dans la colonie pour une longue période d'années ; un évènement qui faillit se terminer par une catastrophe vint déjouer tous ses projets d'avenir.

On était au mois de février, et cette année-là Saint-Pierre avait un bel hiver. Le père François organisa une chasse au renard sur les hauts plateaux de la Petite-Miquelon ; le docteur, qui était devenu un chasseur habile, fit partie de l'expédition. La petite troupe, composée de cinq personnes, débarqua le samedi matin de bonne heure à l'embouchure de la Belle-Rivière ; après un repos à la gendarmerie, nos chasseurs pénétrèrent immédiatement en forêt, la neige était ferme, elle portait partout et la journée s'annonçait très belle. Après plusieurs heures de marche à suivre diverses pistes, on fit une halte d'une demi-heure. Cependant le vieux chasseur s'éloigna pour prendre soi-disant ses points de reconnaissance ; la troupe se remettant en marche s'engagea plus avant dans le sud. Vers les deux heures de l'après-midi, on atteignit la base d'un pic, sans avoir vu la queue d'un renard. Il était temps de regagner au plus vite les bords de la mer pour ne pas se laisser surprendre par la nuit. A ce moment le ciel s'assombrit tout d'un coup, la température se radoucit brusquement et la neige se mis à tomber à flocons pressés ; la situation était des plus critiques, une grande hésitation régnait parmi les chasseurs. Fallait-il attendre une accalmie sur place ou se mettre en route immédiatement ? On prit ce dernier parti, mais il fallut bientôt rebrousser chemin et venir se protéger contre les flancs escarpés des rochers. On se trouvait pris dans une tourmente de neige, car le vent soufflait maintenant avec rage.

– Prisonniers dans la neige ! s'écria un Américain qui faisait partie de la troupe.

Cette exclamation plaça brusquement ses compagnons en face de la réalité. La situation était désespérée. La tempête de neige devait durer. Le vieux François ne pouvait articuler un mot ; il s'arrachait les cheveux, l'Américain remonta les courages.

– Allons, docteur, dit-il, vous qui êtes le plus vigoureux, aidez moi à construire un abri. Vous autres, mes amis, cassez le plus de branches d'arbres que vous pourrez ; il nous faut du feu cette nuit, sinon nous sommes des hommes morts.

L'Américain et le docteur dépouillèrent de leurs branches les plus basses cinq ou six petits pins qu'ils réunirent, par leur sommet, avec d'autres branchages entrelacés ; tant bien que mal on finit par former une hutte assez grande pour renfermer la petite troupe. La nuit était arrivée depuis longtemps que nos chasseurs travaillaient toujours à amasser du bois autour de leur asile. On réussit à allumer du feu dans l'intérieur de la hutte et les malheureux prisonniers, trempés jusqu'aux os, purent se réchauffer à la flamme brillante du sapin qui crépitait en flambant. Toute la nuit la tourmente fit rage au-dessus de la tête des chasseurs qui, rangés autour du feu, restaient dans un morne silence.

Le lendemain matin, vers les neuf heures, la tempête de neige se calma ; l'Américain essaya de sortir, mais il se trouva en face d'une muraille de neige sans consistance ; il comprit le danger : si toute cette neige venait à s'effondrer, au lieu de mourir de froid, on se trouverait ensevelis. Les prisonniers, malgré leur faiblesse et la faim qui commençait à les tourmenter, se mirent à dégager le devant de leur hutte protégée de l'autre côté par le rocher. Vers la moitié du jour ce travail était fait et de demi-heure en demi-heure l'on se mit à tirer des coups de fusils en signe de détresse.

Le temps s'était remis au beau, le froid avait repris. Ce changement donna un peu de courage aux malheureux : ils espéraient que la neige pourrait porter bientôt et qu'alors ils pourraient sortir de leur prison ; mais en cherchant à faire de nouvelles provisions de bois de chauffage pour la nuit prochaine, les uns et les autres s'aperçurent de la perte de leurs forces. Chaque heure qui s'écoulait augmentait leur anéantissement, ils s'engourdisaient sans essayer de lutter.

Enfin le docteur crut percevoir dans le lointain des aboiements de chiens ; une demi-heure se passa dans une attente anxieuse, on entendit alors des appels suivis de coups de feu.

L'Américain répondit en brûlant toutes ses cartouches.

Nul doute maintenant, les chiens approchaient et guidaient les sauveurs.

Vers les neuf heures du soir, les prisonniers de la neige arrivaient à la ferme du gouvernement, ramenés par les gendarmes qui s'étaient portés à leur secours.

Quelques jours après cette expédition le docteur, à son réveil, ne put quitter le lit. Ses jambes refusaient de le porter, il était frappé par une hémiplegie *a frigore*...

Cette paralysie le forçait quelques mois plus tard à rentrer en France après un séjour de *sept ans au pays de la morue*.

GEORGES DE SAINT-CYBARS.

FIN

Terminé de retaper le 1^{er} Novembre 2013.

Document photographié en métropole par Guy Fabre.